

TAXE D'APPRENTISSAGE



NOS ATOUTS

La qualité de nos formations

Depuis sa création, l'UPEMLV attache une grande importance à la professionnalisation. Concrètement, nous sommes la 1^{ère} université française pour le nombre d'apprentis (+ de 23% de nos étudiants). Plus de 80 de nos diplômes sont ouverts à l'alternance (Université/Entreprise) et nous proposons 46 licences professionnelles.

Un enseignement académique de qualité

Nous sommes une Université pluridisciplinaire, ce qui nous permet de former des étudiants dans des domaines de compétences variés.

Nous formons, dans tous les secteurs, des techniciens, des ingénieurs et des cadres qui seront vos collaborateurs de demain. A ce titre, nous disposons d'un véritable savoir-faire dans le secteur des services.

Des échanges auprès de 100 universités à travers le monde sont proposés à nos étudiants pour développer leur ouverture culturelle et internationale. Nos formations reposent sur des enseignants-chercheurs et des professionnels afin de préparer nos étudiants au mieux à l'environnement professionnel qui les attend.

Une recherche d'excellence

Depuis mars 2007, nous sommes membre fondateur du PRES Université Paris-Est (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) avec l'Ecole des Ponts ParisTech, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, l'ESIEE Paris, l'IFSTTAR, l'ENVA, le CNRS et l'INSERM.

Ce PRES est labellisé « Campus prometteur ».

À l'écoute de ses partenaires professionnels

Toujours à l'écoute de ses partenaires, l'UPEMLV dispose d'un Comité Relations Entreprises, véritable guichet unique pour aider les entreprises à se rapprocher de l'UPEMLV : stages, emplois, thèses, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, formation continue, validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'UPEMLV EN CHIFFRES

- 11 000 étudiants
- + de 2300 apprentis (plus de 23% de nos étudiants)
- + de 400 enseignants / enseignants-chercheurs
- 16 unités de recherches, 5 écoles doctorales
- 450 personnels administratifs
- + de 170 formations diplômantes
- + de 80 diplômes ouverts à l'alternance
- 6 Diplômes Universitaires de Technologie, DUT (Bac+2)
- 16 Licences générales (Bac+3)
- 46 Licences professionnelles (Bac+3)
- 73 Masters (Bac+5)
- 7 Formations d'Ingénieurs
- 1 Certificat Informatique et Internet (C2i)
- 1 Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)
- 8 Préparations CAPES/AGREG
- 19 Diplômes d'Université, DU (formations qualifiantes)
- 1 Diplôme National de Guide Interprète National (DNGIN)

COMMENT UTILISONS-NOUS LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- **52%** servent à l'achat de matériels informatiques et de logiciels professionnels pour que nos étudiants s'intègrent rapidement à votre entreprise ;
- **11%** assurent l'achat de matériel scientifique pédagogique (machine-outils) ;
- **12%** pour développer les moyens informatiques et audiovisuels à disposition de nos étudiants ;
- **4%** nous permettent d'organiser des visites pédagogiques ;
- **21%** en ouvrages/revues et en fournitures et consommables pour l'orientation et l'insertion professionnelle de nos étudiants.

POURQUOI VERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'UPEMLV ?

- C'est le seul impôt libre d'affectation. Verser sa taxe d'apprentissage à l'UPEMLV, c'est investir directement dans le développement de la professionnalisation.
- Pour permettre aux étudiants de l'UPEMLV d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité, grâce à des équipements de pointe correspondants aux usages des professionnels.

NOS DOMAINES DE COMPETENCES

- Informatique
- Systèmes d'information
- Mathématiques
- Statistiques
- Finances
- Electronique
- Télécommunications
- Mécanique
- Génie civil
- Systèmes industriels
- Physique
- Chimie
- Procédés
- Urbanisme
- Géoenvironnement
- Arts et technologies
- Sciences politiques
- Sciences humaines et sociales
- Lettres et langues
- Management
- Ingénierie des services
- Organisations
- Ressources humaines
- Tourisme
- Banque
- Assurance

COMMENT INVESTIR VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A L'UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE?

Vous pouvez verser votre **hors quota (barème)** soit sur **la catégorie B** ou **la catégorie C**, soit **par cumul B et C** :

- à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- directement à la formation de votre choix

Pour verser votre **quota**, nous vous conseillons le **CFA Descartes** et le **CFA Ingénieurs 2000**.

L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée est également habilitée à recevoir **des subventions en nature** (matériel pédagogique et scientifique), déductibles au titre de la taxe d'apprentissage.

Modalités de versement

La taxe d'apprentissage doit être versée via un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA), en précisant qu'elle soit reversée à :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée / n° SIRET : 19932056500492

Pour verser votre taxe d'apprentissage à une formation précise, vous devez indiquer à l'OCTA « Versement à l'UPEMLV », l'intitulé de la formation et en précisant éventuellement le nom de son responsable.

Pour plus d'informations sur la taxe d'apprentissage et consulter la liste des formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage, vous pouvez vous connecter sur le lien suivant :

www.univ-mlv.fr/taxe-apprentissage

TAXE D'APPRENTISSAGE

Agence Comptable
(01 60 95 75 10

✉ evelyne.blin@univ-mlv.fr

RELATIONS ENTREPRISES

Nadine Royer
(01 60 95 70 22

✉ fcumlv@univ-mlv.fr

✉ vae@univ-mlv.fr

ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

ADP • AXA TECHNOLOGY SERVICE FRANCE • BNP PARIBAS • BOUYGUES BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE • CCI DE PARIS • CCI DE SEINE-ET-MARNE • EIFFAGE CONSTRUCTION • EURODISNEY • EXANE GROUPE • FACEO FM • FORCE SECURITE INTERNATIONALE • FRANCE TELECOM • GEOXIA RESSOURCES • GROUPE LUCIEN BARRIERE SAS • GROUPE SETS • HSBC • ICADE • JET TOURS • LA POSTE • MUTUAIDE ASSISTANCE • OMNICOM MEDIA GROUPE SES • RECTICEL • RENAULT RETAIL GROUP • SDTC CASINO DE CASSIS • SNCF • VEOLIA



MEMBRE FONDATEUR

UNIVERSITÉ
— PARIS-EST

Université Paris-Est Marne-la-Vallée
www.univ-mlv.fr

5, boulevard Descartes – Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2